



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2020

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey siège en séance ordinaire ce 8 juin 2020, à 19 h 30, par voie de visioconférence et par téléphone, en huis clos selon l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020. Aussi, l'intégralité de la réunion sera enregistrée et diffusée sur notre le site WEB de la Municipalité : www.saintfelixdekingsey.ca

Les questions des citoyens et citoyennes peuvent nous être acheminées par courrier électronique à l'adresse suivante : direction.generale@saintfelixdekingsey.ca ou par téléphone au 819 848-2321 poste 111.

Sont présents à cette visioconférence et téléphonique :

Madame la mairesse, Thérèse Francoeur, préside cette séance en téléphonie et en visioconférence.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

M. Éric Provencher - siège n° 1	présence en visioconférence
M. Douglas Beard - siège n° 2	présence en visioconférence
M. Christian Girardin - siège n° 4	présence en visioconférence
Mme Suzanne Dandurand - siège n° 5	présence en visioconférence
M. Jean-François De Plaen - siège n° 6	présence en visioconférence

Est absent : M. Simon Lauzière - siège n° 3

Assiste également à la séance, par visioconférence :

Mme Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 19 :30

542-06-2020 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur ERIC PROVENCHER
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le varia demeure ouvert

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

543-06-2020 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 4 mai 2020, tel que rédigé.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

544-06-2020 3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 MAI 2020

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur ERIC PROVENCHER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 13 mai 2020, tel que rédigé.

Adoptée

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

4.1 AFFICHAGE DE LA LÉGALISATION DU CANNABIS ET DE SES USAGES

La directrice générale / secrétaire trésorière, dépose devant Conseil le document. La mairesse dépose et explique ledit document à la séance.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

545-06-2020 5.1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR MAI 2020.

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Séance du conseil du 8 juin 2020	
Revenus	984 474,42 \$
Taxes 2019	6 675,85 \$
Taxes 2020	240 105,06 \$
Crédit agricole	437 763,54 \$
Droits de mutation	2 055,38 \$
Intérêts reçus	1 309,21 \$
Paiement tenant lieu de taxes	9 658,00 \$
Subvention - Accélération investissement réseau routier	276 752,00 \$
Entraide incendie	8 225,96 \$
Permis et dérogation	1 450,00 \$
Revenus signalisation touristique	250,00 \$
Revenus divers	229,42 \$

Dépenses	196 694,53 \$
Rémunération régulière	17 155,84 \$
Rémunération incendie	4 839,46 \$
Factures incompressibles (déjà payées)	45 625,70 \$
Factures à payer	129 073,53 \$

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de mai 2020, soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, soit accepté tel que lu et présenté et qu'elle soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Adoptée

546-06-2020 5.2. INTÉRÊTS AUX COMPTES DE TAXES MUNICIPALES

ENTENDU QUE la pandémie concernant la COVID-19 permet maintenant le retour des activités normales de certaines entreprises et donc de reprendre ses activités financières;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens doivent reprendre leur souffle et ajuster la situation financière de chacun à la suite du retour au travail décrété par le gouvernement;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE l'exemption des intérêts à zéro pour cent, du règlement 612-1 de taxation 2020, soit maintenue jusqu'au 4 août prochain, date à laquelle le Conseil se penchera de nouveau sur la situation exceptionnelle de la levée des intérêts à la taxation foncière.

Adoptée

547-06-2020 5.3. LETTRE D'APPUI FIBRE OPTIQUE

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond et des municipalités de la MRC de Drummond a fait connaître son appui auprès de la CRTC et de Cogéco pour recevoir l'internet haute vitesse (fibre optique) pour la région;

Il est proposé par monsieur ERIC PROVENCHER
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'UNE lettre d'appui soit émise à Cogéco Connexion pour ses démarches en vue d'offrir un réseau à large bande dans la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, sans toutefois limiter la Municipalité à cette compagnie en particulier et sans obligation de celle-ci.

Adoptée

548-06-2020 5.4. MODIFICATION DU POINT 7.6 AU RÈGLEMENT 612-1 / TARIFICATION VIDANGE FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU QU'UN avis de motion a été déposé le 4 mai 2020 en séance ordinaire du Conseil relativement à la modification de la facturation décrite au règlement 612-1 en relation avec les tarifs des vidanges de fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été déposé par monsieur Éric Provencher, conseiller au siège n° 1 de la Municipalité;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Et résolu à la majorité des conseillers présents,

QUE le règlement 612-1 amendé au point 7.6 "Taux de compensation pour les services – Vidange des boues de fosses septiques" soit adopté comme suit :

- Vidange sélective 173.52 \$
- Vidange totale 252.20 \$
- Vidange en urgence 282.67 \$
- Toutes vidanges au-delà du 31 octobre 2020, excluant la vidange d'une fosse de plus de 2000 gallons, seront facturées au coût de 282.67 \$
- Vidange d'une fosse de plus de 2000 gallons demeure au prix coûtant pour la Municipalité et/ou en urgence.

Adoptée

549-06-2020 5.5. **CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

CONSIDÉRANT QU'UN projet de contrat a été déposé devant le Conseil le 4 mai 2020 concernant les ententes de travail de madame Carole Pigeon au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT QUE le salaire horaire a été fixé à 34 \$ pour l'année 2020 et qu'il est rétroactif au 1^{er} janvier de cette année tel qu'adopté à la résolution 522-05-2020 du 4 mai 2020;

CONSIDÉRANT QUE les détails de l'entente ont été lus aux membres du Conseil à la suggestion des membres du comité en relation humaine désigné par le Conseil;

Il est proposé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le contrat de travail est signé par les parties qui s'en déclarent satisfaites.

Adoptée

550-06-2020 5.6. **TRANSPORT COLLECTIF – PROJET MRC**

Il est proposé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil ne désire pas participer à cette démarche de projet d'entente pour une desserte en transport adapté, préférant axer sa demande vers les organismes de la région.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

551-06-2020 5.7. DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPUTÉ POUR VOIRIE LOCALE – PPA-CE

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'UN montant de 58 000 \$ est demandé aux instances gouvernementales concernées dans le cadre du programme PPA-CE de l'exercice financier 2020-2021 pour l'amélioration des chaussées du 5^{ème} rang, 6^{ème} rang, 7^{ème} rang et de la route Bernier;

Adoptée

552-06-2020 5.8. DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTRE POUR VOIRIE LOCALE - PAVL

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'UN montant de 112 000 \$ est demandé dans le cadre du programme PAVL de l'exercice financier 2020-2021 pour l'aide à l'entretien de :

- La chaussée sur 400 mètres du 8^e rang (asphaltage et rechargement) estimé à environ 62 000 \$
- Le rechargement du 3^e rang pour un montant estimé de 50 000 \$

QUE la demande est déposée aux instances gouvernementales concernées.

Adoptée

553-06-2020 5.9. EMPLOIS ÉTÉ CANADA 2020 / CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT les obligations et restrictions imposées par Santé Canada concernant le camp d'été de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE le ratio d'enfant par groupe est restreint et que la Municipalité désire tout de même offrir un camp à nos jeunes pour l'été 2020;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE malgré une subvention obtenue par Emploi Canada pour les salaires des moniteurs et bien que ce salaire ne comble pas les coûts reliés aux salaires des moniteurs pour l'année 2020;

QUE le Conseil décide d'accepter jusqu'à 6 moniteurs, dépendant du besoin et des inscriptions qui seront reçues pour participer au camp d'été 2020.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

554-06-2020 5.10. MODIFICATION DU POINT 4 DU RÈGLEMENT N° 610 ET DE LA RÉSOLUTION 516-05-2020 CONCERNANT UN EMPRUNT DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE AIRRL 2017

ENTENDU QUE le règlement n° 610 intitulé - Projet de règlement d'emprunt pour la réfection du réseau routier des travaux à effectuer sur le territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey pour l'année 2020 (par le programme AIRRL 2017-314 - déposé lors de la réunion du 4 mai dernier;

ENTENDU QUE la résolution adoptée n° 516-05-2020 lors de la séance ordinaire du 4 mai 2020 est à modifier;

CONSIDÉRANT QUE le prêt demandé était de 400 000 \$ et que la subvention accordée est de 307 502.28 \$;

Il est proposé par monsieur ÉRIC PROVENCHER
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

ARTICLE 1. PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante de la modification du règlement modifié n° 610

ARTICLE 2. EMPRUNT

L'article 4 "Emprunt" du règlement 610 est abrogé et remplacé par celui-ci :

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter la somme de 307 502 \$, qui représente la partie Municipale des dépenses pour un emprunt à l'institution financière Desjardins Affaires. Le financement temporaire et les frais d'émission de l'emprunt sont en conformité avec l'article 1093.1 du Code Municipal. L'emprunt est demandé et échelonné sur une période de cinq (5) ans.

ARTICLE 3. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi

Adoptée

555-06-2020 5.11. SIGNATAIRES À L'EMPRUNT DU PROGRAMME AIRRL AVEC L'INSTITUTION FINANCIÈRE DESJARDINS AFFAIRES

ENTENDU QU'UN emprunt temporaire d'un montant de 307 502.28 \$ est conclu avec l'institution financière Desjardins

CONSIDÉRANT QUE l'emprunt est nécessaire afin de terminer les travaux du programme AIRRL-314 avant la fin de décembre 2020;

Il est proposé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE soient nommées, mesdames, Thérèse Francoeur, mairesse et Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière à représenter la



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Municipalité ainsi qu'à signer tous documents et entente nécessaire à cet emprunt.

Adoptée

556-06-2020 5.12. DOSSIER MACHINERIES MARCEL HOULE INC.

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la CPTAQ contre Machineries Marcel Houle Inc.;

CONSIDÉRANT les démarches faites par Machineries Marcel Houle Inc. pour faire modifier le règlement de zonage dans la zone AV-2;

CONSIDÉRANT l'état du dossier et les faits portés à la connaissance du conseil municipal concernant cette demande de modification de zonage;

CONSIDÉRANT que le Conseil, par sa résolution 498-04-2020 du 6 avril 2020, a rejeté la demande de modification du règlement de zonage pour les raisons y énoncées;

CONSIDÉRANT qu'en réponse à ce refus, Machineries Marcel Houle Inc. a institué des procédures judiciaires en contrôle judiciaire et en dommages contre la Municipalité et chacun de ses élus, solidairement, au montant de 200 000,00\$;

CONSIDÉRANT que ce Conseil désire éviter d'engager d'importants frais et éviter une possible condamnation;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur ERIC PROVENCHER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil abroge la résolution 498-04-2020 du 6 avril 2020;

QUE le Conseil alloue un délai de trente (30) jours de la réception de la présente par Machineries Marcel Houle Inc. ou son procureur, pour soumettre l'ensemble des renseignements requis lors d'une demande de changement d'usage, découlant d'une demande de modification au règlement de zonage, pour permettre l'analyse complète de la demande;

QUE le Conseil entendra les représentations de Machineries Marcel Houle Inc., son procureur ou son urbaniste conseil, dans le même délai pour soumettre leurs représentations, s'ils le jugent nécessaire;

QUE le Conseil réitère, si besoin est, qu'il analysera de bonne foi, à son mérite, la demande qui lui sera formulée pour la traiter en conséquence;

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

La directrice générale / secrétaire trésorière, dépose devant Conseil le rapport du directeur de la brigade incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois de mai 2020. La mairesse dépose ledit document à la séance.

557-06-2020 6.2 PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE – ST-LUCIEN

CONSIDÉRANT l'importance de pouvoir partager nos ressources lors d'évènements en matière de sécurité civile;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'UNE entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile est déposée devant Conseil et signée par celui-ci pour convenir avec la Municipalité de St-Lucien d'un échange de réciprocité lors d'un événement nécessitant d'appliquer cette entente.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

La directrice générale / secrétaire trésorière, dépose devant Conseil le rapport du directeur des travaux publics de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois de mai 2020. La mairesse dépose ledit document à la séance.

558-06-2020 7.2. ROUTE DONAHUE, DÉBROUSSAILLAGE ET AUTRE

CONSIDÉRANT QUE les accotements de la route Donahue n'ont pas été entretenus depuis un certain nombre d'années;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

S'abstient monsieur DOUGLAS BEARD, conseiller au siège n° 2

Et résolu à la majorité des conseillers présents,

QUE des travaux de débroussaillage se feront aussitôt que possible et seront donnés en sous-traitance à un coût de plus ou moins 3 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE la dépense sera imputée au grand-livre sous la catégorie "d'entretien des chemins";

QUE le déchetage des branches se fera par notre personnel et par location de la machinerie adéquate.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

559-06-2020 7.3. RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉGOUTS - TECQ

ENTENDU QUE la firme d'expert-conseils Avizo a remis à la Municipalité l'étude préliminaire pour la réhabilitation d'une partie du réseau d'égouts sanitaire sur la rue Principale et d'une servitude s'y rapportant;

CONSIDÉRANT QUE la subvention de la TECQ demande de prioriser les travaux d'égouts avant tout travaux de voirie, de chemins et autres;

CONSIDÉRANT la grande différence de prix entre des travaux de remplacement par des conduites et par excavation versus par du chemisage;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil choisit les travaux de réhabilitation, sans tranchée et par la méthode du chemisage, des conduites d'égouts évalués à 403 000 \$;

QUE le Conseil demande à son directeur des travaux de voirie de procéder à des appels d'offres auprès de SEAO le plus rapidement possible.

Adoptée

560-06-2020 7.4. RUE PROVENCHER – TECQ

CONSIDÉRANT QUE le plan triennal de la Municipalité prévoit la structure et l'asphaltage de la rue Provencher par le programme TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront financés à même le 20% autorisé par le programme de la TECQ 2019-2023, ces travaux peuvent débuter sans attendre que les priorités 1, 2 et 3 soit terminées;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

ERIC PROVENCHER s'abstient

QUE les soumissions soient déposées devant Conseil avant le début des travaux pour autorisation finale.

Adoptée

561-06-2020 7.5. EMPRUNT ÉQUIVALENT À L'OBTENTION DES ARGENTS

CONSIDÉRANT QUE le programme TECQ octroi un montant de 978 959 \$ dans la correspondance reçue le 21 juin 2019 à recevoir après reddition de compte;

Il est proposé par monsieur ERIC PROVENCHER
Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE les démarches soient entreprises afin d'obtenir un emprunt équivalant au montant de 978 959 \$ représentant le programme TECQ pour les années 2019 à 2023;

QUE mesdames Thérèse Francoeur, mairesse et Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière représentent la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey dans ses négociations d'emprunt, auprès du MAMH et du STEFE;

QUE mesdames Thérèse Francoeur, mairesse et Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à signer tous les documents se rattachant à l'emprunt au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

Adoptée

562-06-2020 7.6. OCTROI DU CONTRAT D'ABAT POUSSIÈRE 2020 - 2021

ATTENDU QU'UNE vidéo d'ouverture des enveloppes a été publiée sur le site internet de la Municipalité lors de l'ouverture des soumissions le mardi 5 mai 2020 à 11 :15 ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires suivants ont participé à l'appel d'offre:

- Les entreprises Bourget Inc. pour un montant sur deux ans de 151 940 \$
- Somavrac C.C. Inc pour un montant sur deux années de 123 927 \$
- Multi Toutes pour un montant sur deux ans de 168 632 \$;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'APRÈS vérifications des documents par le directeur de la voirie et la directrice générale;

QUE l'octroi du contrat soit donné à Somavrac C.C. Inc au montant de 61 931.60 \$ pour l'année 2020 et 61 995.80 \$ plus les taxes applicables, pour l'année 2021 d'un abat poussière selon le devis.

Adoptée

563-06-2020 7.7. CHEMIN DE LA RIVIÈRE / FOSSÉ

ATTENDU QUE le fossé du chemin de la rivière nécessite le nettoyage, le creusage et un entretien particulier;

CONSIDÉRANT QUE le fossé est traversé par des camions donnant accès à la propriété d'un propriétaire agricole et que les camions endommagent les bords du fossé;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité entreprenne le nettoyage et creusage de ce fossé afin d'aider l'écoulement des eaux;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE la dépense soit prise à même le fond des travaux d'entretien de la voirie;

QUE le propriétaire refasse la partie donnant à ses terres en y installant un ponceau et des pierres selon les recommandations du directeur de la voirie municipale de Saint-Félix-de-Kingsey;

QUE les frais de la traverse et de ses composantes soient payés par le propriétaire et que ne circulent pas d'autres camions ou machineries agricoles avant la vérification de directeur de la voirie de Saint-Félix-de-Kingsey.

Adoptée

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1. RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

CENTRE DE RÉCUPÉRATION 2020

MOIS	2019	2020		↑ ↓
JANVIER	12,26	16.43	4.17	↑
FÉVRIER	8,64	9.98	1.34	↑
MARS	12,83	11.49	-1.64	↓
AVRIL	10,29	10.98	0.69	↑
MAI	10,02	11.19	1.17	↑
JUIN	11,20			
JUILLET	11,53			
AOÛT	15,89			
SEPTEMBRE	10,65			
OCTOBRE	10.99			
NOVEMBRE	10.31			
DÉCEMBRE	10.17			
TOTAL	124.61	60.07	5.73	

SITE D'ENFOUISSEMENT 2020

MOIS	2019	2020		↑ ↓
JANVIER	41,70	37.78	-3.92	↓
FÉVRIER	35,08	31.97	-3.91	↓
MARS	31,95	33.79	1.84	↑
AVRIL	57,01	46.65	-10.96	↓
MAI	66,25	78.18	11.93	↑
JUIN	44,72			
JUILLET	34,99			
AOÛT	57,32			
SEPTEMBRE	45,20			
OCTOBRE	97.63			
NOVEMBRE	40.54			
DÉCEMBRE	30.84			
TOTAL	583.23	228.37	-5.02	

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

564-06-2020 8.2. REPRISE DES MESURES ET DES VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

Il est proposé par monsieur ERIC PROVENCHER
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Que la mesure et la vidange des fosses septiques débutent aussitôt que possible.

Adoptée

565-06-2020 8.3. OCTROI DU CONTRAT DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2020

Considérant qu'une seule soumission a déposé une offre pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2020;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Que Beuregard Environnement Ltée obtienne le contrat de vidange des fosses septiques pour l'année 2020 aux coûts suivants :

- Vidange sélective 170.52 \$
- Vidage totale 252.20 \$
- Vidange de plus de 2000 gallons 191.34 \$ (prix du 1000 gallons)
- Ou selon la tarification ajustée dépendant du moment dans la saison (plus tard que le 31 octobre 2020).

Adoptée

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1. RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

La directrice générale / secrétaire trésorière, dépose devant Conseil le rapport mensuel des activités en inspection de bâtiments de l'inspectrice municipale de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois de mai 2020. La mairesse dépose ledit document à la séance.

566-06-2020 9.2. CCU-NOMINATION AU SIÈGE 1 DU COMITÉ DE CONSULTATION EN URBANISME

CONSIDÉRANT QUE le mandat de monsieur Pierre Gauthier se termine le 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE le mandat peut être renouvelé tel que le prévoit l'article 2 du règlement no 537-3;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre Gauthier démontre un intérêt à ce que son mandat soit reconduit pour une période de deux ans;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil accepte la candidature de monsieur Pierre Gauthier au siège 1 pour une période deux ans se terminant le 30 juin 2022.

Adoptée

567-06-2020 9.3. CCU-NOMINATION AU SIÈGE 4 DU COMITÉ DE CONSULTATION EN URBANISME

CONSIDÉRANT QUE le mandat de madame Denyse Roussel se termine le 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE le mandat peut être renouvelé tel que le prévoit l'article 2 du règlement no 537-3;

CONSIDÉRANT QUE madame Denyse Roussel démontre un intérêt à ce que son mandat soit reconduit pour une période de deux ans;

Il est proposé par monsieur ERIC PROVENCHER
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil accepte la candidature de madame Denyse Roussel au siège 4 pour une période deux ans se terminant le 30 juin 2022.

Adoptée

568-06-2020 9.4. COPPERNIC FRAIS D'ADHÉSION ANNUELS POUR 2020-2021

CONSIDÉRANT QUE Copernic, organisme de concertation pour l'eau des bassins versant de la rivière Nicolet, offre des services en environnement qui a trait aussi aux cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité œuvre actuellement sur certains projets susceptibles de nécessiter lesdits services d'experts;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur ERIC PROVENCHER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil accepte de renouveler l'adhésion avec l'organisme Copernic pour l'année 2020-2021 au coût de 75 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

569-06-2020 9.5. INTERVENTION DANS UN COURS D'EAU – 612, ROUTE 255

CONSIDÉRANT QU'UNE demande d'intervention de nettoyage d'un cours d'eau sans nomination, circulant sur la propriété du 612, route 255, n° de lot : 5 739 223, propriétaire et requérant, madame Jocelyne St-Sauveur, a été déposée à la Municipalité le 21 mai 2020;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de nettoyer et de canaliser le cours d'eau pour permettre un meilleur drainage du sol;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité appuie la demande d'intervention du cours d'eau sans nomination circulant sur le lot 5 739 223;

QUE la demande soit acheminée à la MRC de Drummond;

QUE la MRC de Drummond avise la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey de sa recommandation et décision;

QUE la Municipalité s'engage à acquitter les factures qui seront engendrées par les travaux;

QUE l'ensemble des factures soient ensuite facturées au demandeur par la Municipalité.

Adoptée

570-06-2020 9.6. **ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE – 546-1 PLAN D'URBANISME**

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 546 de plan d'urbanisme comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entrée en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QU'UN avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par le conseiller monsieur Simon Lauzière;

Il est proposé par monsieur ERIC PROVENCHER
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil accepte et adopte le 1^{er} projet de règlement de concordance no 546-1 du plan d'urbanisme.

L'entièreté de ce premier projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal ou sur le site Web de la Municipalité.

Adoptée

571-06-2020 9.7. **ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE – 547-10 ZONAGE**

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement de zonage 547 comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QUE toutes les dispositions qui sont insérées dans ce règlement d'amendement et qui sont obligatoires pour assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond, ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par la conseillère madame Suzanne Dandurand ;

Il est proposé par monsieur ERIC PROVENCHER
Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil accepte et adopte le 1^{er} projet de règlement de concordance no 547-10 zonage.

L'entièreté de ce premier projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal ou sur le site Web de la Municipalité.

Adoptée

572-06-2020 9.8. ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE – 548-1 LOTISSEMENT

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 548 de lotissement comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QUE toutes les dispositions qui sont insérées dans ce règlement d'amendement et qui sont obligatoires pour assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond, ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par le conseiller monsieur Éric Provencher ;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE le Conseil accepte et adopte le 1^{er} projet de règlement de concordance no 548-1 lotissement.

L'entièreté de ce premier projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal ou sur le site Web de la Municipalité.

Adoptée

573-06-2020 9.9. ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE – 549-1 CONSTRUCTION

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 549 de construction comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entrée en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QU'UN avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par la conseillère madame Suzanne Dandurand ;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil accepte et adopte le 1^{er} projet de règlement de concordance no 549-1 construction.

L'entièreté de ce premier projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal ou sur le site Web de la Municipalité.

Adoptée

574-06-2020 9.10. ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE – 550-1 PERMIS ET CERTIFICAT

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 550 de permis et certificats comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entrée en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QU'UN avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par le conseiller monsieur Jean-François De Plaen;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Il est proposé par monsieur ERIC PROVENCHER
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil accepte et adopte le 1^{er} projet de règlement de concordance no 550-1 permis et certificat.

L'entièreté de ce premier projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal ou sur le site Web de la Municipalité.

Adoptée

575-05-2020 9.11. ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE – 579-1 CONDITION ÉMISSION PERMIS CONSTRUCTION

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 579 de conditions d'émission de permis de construction comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par le conseiller monsieur Simon Lauzière;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil accepte et adopte le 1^{er} projet de règlement de concordance no 579-1 condition émission permis construction.

L'entièreté de ce premier projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal ou sur le site Web de la Municipalité.

Adoptée

576-06-2020 9.12. ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE – 581-1 PIIA

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement 581 concernant un plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après PIIA) comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

ATTENDU QU'en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est tenue d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé pour ce règlement concernant le PIIA;

ATTENDU QUE telle qu'édicté au schéma d'aménagement révisé, les municipalités doivent identifier dans leurs plans et règlements d'urbanisme les éléments d'intérêt patrimoniaux et prévoir des mesures de contrôle via leur règlement de zonage ou un règlement concernant un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ces mesures doivent avoir pour objectif de protéger l'intégrité des ensembles et territoires identifiés au schéma, mettre en valeur et préserver le cachet particulier des éléments architecturaux d'intérêt patrimonial, des rues principales, du noyau villageois et institutionnel;

ATTENDU QUE la Municipalité a identifié également quelques éléments additionnels que ceux identifiés au schéma, recelant des caractéristiques architecturales d'intérêt patrimonial et qui seront ajoutés dans ce règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 4 mai 2020, par le conseiller monsieur Éric Provencher;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil accepte et adopte le 1^{er} projet de règlement de concordance no 581-1 PIIA.

L'entièreté de ce premier projet de règlement est disponible pour consultation aux heures normales du bureau municipal ou sur le site Web de la Municipalité.

Adoptée

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1. RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – BIBLIOTHÈQUE

Aucun rapport considérant la fermeture temporaire de la bibliothèque (Covid-19). Réouverture partielle à compter du 9 juin 2020, les mardis de 18 h 30 à 20 h 00 et les samedis de 9 h 00 à midi. Distanciations et interdictions de circuler dans la bibliothèque.

10.2. ACTIVITÉS DU CAMP DE JOUR ÉTÉ 2020 / POUR INFORMATION

Puisque la Municipalité a accepté les coûts supplémentaires qu'engendrent la tenue du camp de jour 2020 de Saint-Félix-de-Kingsey. Cinq moniteurs et deux aides-moniteurs en plus de la coordonnatrice du camp seront disponible à compter du 25 juin 2020 pour recevoir les enfants. Des petits groupes sont formés afin de faciliter le travail qui sera différent cette année pour tous. C'est **L'ÉTÉ DES DÉFIS**, pour le camp et ses participants.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

10.3. MADA / FORMATION D'UN COMITÉ

Le responsable du comité MADA, monsieur Jean-François de Plaen, sollicite les citoyennes et citoyens à faire la différence et ajouter des connaissances en étant membres du comité de la MADA de Saint-Félix-de-Kingsey. Communiquer avec monsieur de Plaen en vous adressant au bureau municipal qui se fera un plaisir de faire suivre votre nom au responsable. Le bénévolat est une action qui apporte beaucoup d'enrichissement intellectuel et qui fait la différence dans une communauté. La MADA s'adresse surtout pour les gens de 50 ans et plus mais aussi pour les familles. N'hésitez pas à participer et à devenir membre ou bénévole MADA.

577-06-2020 10.4. QUOTE PART DES LOISIRS À LA VILLE DE DRUMMONDVILLE / REVISIONS DES COÛTS

ATTENDU l'entente avec la ville de Drummondville relative aux loisirs et à la culture;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a déclaré un état d'urgence sanitaire pour la COVID-19;

ATTENDU QUE la population est en confinement;

ATTENDU QUE notre population n'a pas accès aux services des activités récréatives et culturelles de la Ville de Drummondville offertes en vertu de l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE demander à la Ville de Drummondville d'accorder un crédit ou de réduire la contribution 2020 de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, prévue à l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture au prorata du nombre de jours que notre population n'aura pas accès aux services des activités récréatives et culturelles offertes par la Ville en vertu de l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture;

DE faire parvenir une copie de la présente résolution à toutes les municipalités de la MRC de Drummond.

Adoptée

578-06-2020 10.5. ACHAT D'UNE CHUTE À LIVRES / BIBLIO

CONSIDÉRANT la situation particulière de la politique de retour des livres instaurée par le Réseau Biblio concernant la bibliothèque Irène-Roy de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QU'IL est recommandé de décontaminer les livres pendant 3 jours avant de les remettre en tablette;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

DE faire l'achat d'une chute à livre d'une valeur de +/- 530 \$ plus les taxes applicables à même le budget alloué à la bibliothèque au compte du grand livre.

Adoptée

11. SUJETS DIVERS

11.1. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le 6 juillet 2020 dès 19 h 30 au lieu habituel des rencontres.

11.2. INDEXATION DES FRAIS DE REPRODUCTION ET AUTRES

Considérant que le Gouvernement du Québec a publié un avis d'indexation portant sur les « frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignement personnels »

Le coût actuel étant de 0.38 \$ la copie, passera à 0.41 \$ en date du 1^{er} avril 2020.

12. RAPPORT DES ÉLUS

Les membres du Conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey offre ses plus sincères condoléances madame Hélène Grondin, impliquée dans l'AFÉAS et plusieurs autres organismes, pour le décès de son fils.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

579-20-2020 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD
Résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la séance soit levée à 21 h 00

Adoptée

Mme Thérèse Francoeur
Mairesse

Carole Pigeon
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Thérèse Francoeur, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Saint-Félix-de-Kingsey le 8 juin 2020.